

Fondation européenne pour la formation. Refonte

2007/0163(COD) - 16/12/2008 - Texte adopté du Parlement, 2ème lecture

Le Parlement européen a approuvé (sans vote) une résolution législative adoptant telle quelle la position commune du Conseil en vue de l'adoption du règlement du Parlement européen et du Conseil portant création d'une Fondation européenne pour la formation (refonte).

La recommandation pour la 2^{ème} lecture avait été déposée en vue de son examen en séance plénière par M. Bernard **LEHIDEUX** (ALDE, FR), au nom de la commission de l'emploi et des affaires sociales.

Pour rappel, le règlement réformant la Fondation européenne pour la formation n'avait pu être adopté en 1^{ère} lecture. Depuis lors, le Conseil est parvenu à s'accorder sur une position commune reprenant en grande partie les amendements de 1^{ère} lecture du Parlement. Leur objectif consiste notamment à améliorer les relations entre la Fondation et le Parlement. C'est pourquoi, le Parlement a approuvé cette fois la position commune sans l'amender.